

«Le problème de véhicules bloqués réglé dans les prochains jours»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3607 - Ven. 3 - Sam. 4 juillet 2015 - Prix: 10 DA

Education

Résultats du BEM aujourd'hui et ceux du Bac le 9 juillet



179 personnes ont été tuées dans des accidents

Hécatombe sur les routes depuis le début du ramadhan

Réalité du terrain ou simple évasion fiscale ?

Par Mohamed Habili

Le rejet sans appel par le FLN, exprimé par le chef de son groupe parlementaire la veille de son entrée en vigueur, pour le 1^{er} juillet, de la mesure rendant obligatoire le paiement par chèque dans les transactions dépassant le million de dinars, se marque de duplicité, même pour qui entend comprendre cette position avant de la condamner. Ce que commencent par faire bien des gens, comme à leur habitude, qui ne se gênent pas pour faire de Mohamed Djemaa le représentant non pas d'un parti mais de l'«argent sale», qui serait parvenu non pas seulement à s'insinuer dans les centres de décision et autres rouages de l'Etat mais à les contrôler. La volonté de lutter contre l'économie informelle, affichée par le ministre des Finances, et qui trouve dans la mesure en question sa première traduction concrète, mettrait en péril les intérêts de cette foule grouillante d'affairistes aussi insatiables que dénués de scrupules, qui dès lors monte en ligne, sans craindre de se dévoiler par là même. Les déclarations du parlementaire, qui s'exprimait non pas en son nom propre mais à celui de son parti, sont présentées comme la preuve la plus éclatante de la nocivité de son parti, le FLN. Notons le tour de passe-passe sémantique qui assimile les deux notions distinctes : «argent sale» et argent de l'informel, et qu'on appelle aussi d'une façon imagée la *chkara*, le sac noir rempli de cash qu'on s'échange dans le cadre d'une transaction.

Suite en page 3

En mettant en garde «ceux qui veulent déstabiliser» la wilaya

Le gouvernement opte pour la fermeté à Ghardaïa



La fitna qui secoue Ghardaïa n'a toujours pas trouvé de solution qui permettrait à la population de cette wilaya de retrouver la paix, à chaque fois remise en cause par des affrontements, malgré les différentes mesures prises par le gouvernement.

Hamid Grine déclare l'audiovisuel public comme priorité

Le service public, nouvel objectif tracé

Festival de la musique citadine d'Annaba Le public découvre la Aïta Jabaliyya marocaine

Education

Résultats du BEM aujourd'hui et ceux du Bac le 9 juillet

■ Benghebrit a indiqué que «ça sera donc le 4 juillet pour le BEM et probablement le 9 juillet au lieu du 10 qui coïncidera avec un vendredi pour ceux du Bac 2015». Les résultats de chaque examen seront simultanément diffusés sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) et seront affichés respectivement dans les lycées et CEM sur le territoire national.

Par Meriem Bencaouia

La ministre de l'Education nationale, M^{me} Nouria Benghebrit a assuré, jeudi, que les dates de parution des résultats du Bac et du BEM seront respectées. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Benghebrit a indiqué que «ça sera donc le 4 juillet pour le BEM et probablement le 9 juillet au lieu du 10 qui coïncidera avec un vendredi pour ceux du Bac 2015». Les résultats de chaque examen seront simultanément diffusés sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) et seront affichés respectivement dans les lycées et CEM sur le territoire national. La ministre n'a pas manqué l'occasion de déplorer «un manque d'éthique de certains correcteurs» en estimant que le processus de correction mis en place doit être soumis à une charte d'éthique obligeant les correcteurs à une obligation de réserve, faisant allusion aux récentes déclarations sur le taux de réussite du baccalauréat pour cette année. Nouria Benghebrit reste optimiste quant à une amélioration des résultats, du baccalauréat notamment, par rapport à ceux de la session 2014, au

regard «des efforts consentis cette année par toute la famille de l'Education et les élèves». Elle a émis le souhait de voir les élèves arriver à une meilleure réussite que l'an dernier. «Ce qui me rend optimiste par rapport aux résultats du Bac 2015, ce sont les résultats du 1^{er} trimestre de cette année. Ils sont meilleurs par rapport à ceux du 1^{er} trimestre de l'année dernière», a-t-elle affirmé, mettant en exergue le fait que «durant le premier trimestre de cette année, il y avait plus de stabilité que lors des années précédentes». Il est à rappeler que le taux de réussite au Bac en 2014 était de 45,01% et au BEM de 59,54%. Par ailleurs, la ministre avait annoncé l'organisation, ces jours-ci, d'une conférence nationale sur l'évaluation du cycle secondaire. Une rencontre qui, selon elle, sera consacrée, en particulier, au baccalauréat et lors de laquelle seront traitées, proposées et discutées différentes questions inhérentes au précieux sésame permettant d'accéder à l'université. Seront notamment examinés des points relatifs à la révision et la possibilité de diminution des matières enseignées, à l'introduction d'examens anticipés du baccalauréat et à la possibilité de maintenir les élèves en



Ph/Le jour

classe jusqu'aux derniers jours précédant les épreuves. Elle fera aussi part de la possible introduction d'une gestion plus adaptée du temps scolaire, «compte tenu de spécificités géographiques». La ministre soutient, haut et fort, qu'il est temps de mettre de côté

l'approche quantitative et à viser, désormais, la qualité qu'elle escompte mener à bon port, à travers une meilleure formation des enseignants. La qualité de l'enseignement va de pair avec des écoles dotées de bonnes conditions humaines et matérielles pour

une scolarisation optimale. «Nous souhaitons que cette année, il puisse y avoir une véritable opération coup-de-poing pour offrir à nos enfants les conditions adéquates au sein desquelles ils pourraient s'investir en totalité», a-t-elle ajouté. **M. B.**

Le TAJ honore la presse algérienne

Ghoul décerne ses prix

Très attendu, le prix TAJ pour la presse nationale a été décerné hier soir, à l'hôtel Mercure, lors d'une cérémonie, par le président du parti Amar Ghoul aux meilleurs articles journalistiques, à l'occasion du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Dix-neuf journalistes exerçant dans dix-huit médias, lauréats du prix annuel de Tajamoue Amal Djazair (TAJ) ont été honorés dans la soirée d'avant-hier. Ce prix récompense les journalistes qui se sont particulièrement distingués par leurs articles journalistiques. Ce concours qui devient une tradition, est ouvert à tous les journalistes, photographes et caricaturistes et dans toutes les spécialités (politique, économie, société, sport, culture, technologie de l'information, environnement et tourisme).

Le prix vise à «encourager les journalistes à contribuer au développement du pays par leurs écrits et autres productions médiatiques dans divers domaines».

Un prix d'une valeur de 200 000 DA récompense les sujets politiques, économiques, sociaux, culturels et ceux liés aux TIC alors que le prix du jury s'élève à 700 000 DA.

Dans le discours d'ouverture, le président du parti, a tenu à saluer à l'occasion du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, les efforts de la presse nationale et le rôle des journalistes



Ph/E. Sorayaj/A.

dans la consécration de la démocratie, des libertés et des droits de l'Homme. Il a souligné que le prix est une reconnaissance à tout travail journalistique qui ambitionne pour harmoniser les approches et objectifs visant le développement du pays.

Le prix du parti Tajamoue Amal Jazair (TAJ), dira Ghoul est «un prix en hommage à une profession qui a beaucoup donné et qui vise surtout à récompenser les

meilleures plumes».

Après l'étude des 70 travaux déposés par la presse écrite et 35 participations de l'audiovisuel, le jury a procédé aux délibérations. Les journalistes Khaled Boudia du quotidien «El-Khabar» et Sofiane Dadi du «Courrier d'Algérie» ont reçu le prix du meilleur sujet politique et les journalistes Abdelouahab Boukrouh du quotidien «Echourouk El-Yaoumi» et Abdelhakim

Tssabaa du journal «Ennasr» le prix du meilleur sujet économique.

Le prix du meilleur sujet culturel est revenu aux journalistes Hacem Menouari de «Dzair News» et Aïcha Djia de «Sawt El-Ahram» et celui du meilleur sujet social aux journalistes Redouane Kheireddine du journal «El-Yaoum» et Souad Lebri du journal «InfoSoir».

Les journalistes Abdelghafour Selmane d'«Echourouk News» et Zahira Kalaï d'«Ennahar» ont reçu le prix du meilleur sujet consacré à l'environnement et au tourisme.

Le prix du meilleur sujet consacré aux TIC a été décerné aux journalistes Laaribi Lazhar d'un journal local de Annaba et Zoubir Fadel de la chaîne KBC.

Le prix du Jury a été décerné au journaliste de l'APS, Idris Boussekine ainsi qu'à six autres journalistes de la Chaîne I de la Radio algérienne, de la chaîne «Ennahar», d'«Echourouk El-Yaoumi» et du «Temps d'Algérie». «Nous saluons le travail critique, constructif et libre des journalistes, même si ce dernier est en opposition avec nos pensées», dira-t-il encore, promettant que la prochaine édition du prix du TAJ sera plus intéressante.

La cérémonie du prix TAJ pour la presse nationale s'est achevée par une soirée conviviale animée par une troupe de musique, donnant ainsi rendez-vous à la deuxième édition du prix du TAJ 2015.

Louiza A.R.

— En mettant en garde «ceux qui veulent déstabiliser» la wilaya —

Le gouvernement opte pour la fermeté à Ghardaïa

■ La fitna qui secoue Ghardaïa n'a toujours pas trouvé de solution qui permettrait à la population de cette wilaya de retrouver la paix, à chaque fois remise en cause par des affrontements, malgré les différentes mesures prises par le gouvernement.

Par Nacera Chennafi

Dans ce contexte difficile, le nouveau ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a présidé, jeudi dernier à Ghardaïa, une cérémonie d'installation d'une commission interministérielle chargée de l'examen des voies et moyens de consolider la maîtrise de la situation dans cette wilaya. Ce déplacement était une occasion pour le représentant du gouvernement de mettre en garde ceux qui veulent compromettre l'avenir de la wilaya.

Lors d'une rencontre avec les membres de la société civile, des élus et des notables de la wilaya de Ghardaïa, le ministre de l'Intérieur a indiqué que l'Etat veillerait à l'application «rigoureuse» de la loi contre tous ceux qui «s'avisent de porter atteinte à l'ordre public ou compromettre l'avenir de cette wilaya». Dans ce cadre, il insistera : «Je rappelle que nous agissons avec rigueur, dans le cadre des lois de la République, avec ceux qui attisent la fitna et la discorde».

C'est avec fermeté que M. Bedoui affirmera qu'«aucune complaisance n'est tolérée avec quiconque s'avisent d'attenter à la sécurité de nos enfants et nos frères à Ghardaïa ou de compromettre l'avenir de la région».

Il est à noter que le ministre de l'Intérieur était accompagné, dans son déplacement dans la wilaya de Ghardaïa, du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, du représentant du commandement général de la Gendarmerie nationale, ainsi que des secrétaires généraux de plusieurs départements ministé-



La population cherche à vivre en paix

riels. A cette occasion, il a présidé la cérémonie d'installation d'une commission interministérielle chargée de l'examen des voies et moyens de consolider la maîtrise de la situation dans cette wilaya.

Cette commission est présidée par le ministre de l'Intérieur et agit conformément aux orientations du président de la République et aux «strictes directives» du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. A ce propos, M. Bedoui a expliqué que cette Haute commission de développement et de réconciliation au profit des Ghardaouis, se réunit une fois par mois à Ghardaïa ou à Alger.

Il a également indiqué que la commission «œuvrera dans le cadre d'une approche inclusive visant à réaliser, en premier lieu, la sécurité et la stabilité et à imprimer une dynamique de développement à Ghardaïa, outre le suivi de l'application des décisions prises en faveur de la wilaya». A l'occasion de l'installation de cette commission, le ministre a affirmé que «l'Etat est décidé à poursuivre

les efforts de réconciliation avec le concours de sages et notables de la région pour rapprocher les antagonistes (malékites et ibadites)». Toutefois, il a soutenu que l'objectif escompté ne saurait se réaliser sans l'apport des notables et sages des deux parties pour conforter les initiatives de l'Etat en faveur du retour de la stabilité dans la région.

Le ministre expliqua les événements tragiques qui frappent Ghardaïa par le fait des «tenants de la fitna et de la discorde et de vils complots ourdis par des parties tendancieuses» qui veulent, selon lui, «semer la division parmi les populations de cette wilaya».

Enfin, le ministre a prévenu que «ces incidents qui ont des causes diverses s'inscrivent dans le cadre des vils complots ourdis par des parties tendancieuses pour attenter à notre sécurité et notre stabilité» avant de mettre en garde contre «cette situation qui ne profite qu'aux détracteurs du pays», faisant remarquer le recul des activités commerciales, touristiques

et économiques qui en a découlé.

Il est à noter qu'avant d'arriver à la mise en place d'une commission interministérielle pour le suivi de la situation à Ghardaïa, le gouvernement avait annoncé des mesures socio-économiques au profit de cette wilaya, suite aux instructions du Président Bouteflika, notamment la création au niveau des communes touchées d'un conseil de sages. Il a été également décidé la distribution «équitable et équilibrée» de 30 000 lots de terrain destinés à l'auto-construction. Puis le gouvernement est passé à la solution sécuritaire en renforçant la présence des services de l'ordre dans cette wilaya. Mais toutes ces mesures n'ont pas empêché le déclenchement d'affrontements dans cette wilaya. Une situation qui dure depuis presque deux ans. Les actes de violence récents datent du 17 juin dernier, en dépit d'un déploiement important des forces de sécurité.

N. C.

— 179 personnes ont été tuées dans des accidents —

Hécatombe sur les routes depuis le début du ramadhan

Comme à l'accoutumée, le terrorisme routier devient plus inquiétant durant le mois de carême. Le stress, la faim et la soif ont leur effet sur les bilans des accidents routiers. Cette période sensible a donc eu l'effet de modifier la moyenne quotidienne de mortalité et de blessés. Selon le bilan de la Gendarmerie nationale, pas moins de 179 personnes ont été tuées et 1 255 autres ont été blessées dans 744 accidents de la route survenus depuis le début du ramadhan. Selon la Gendarmerie nationale, le comportement des automobilistes demeure la principale cause de ces accidents (88,44%), outre l'état des véhicules (05,42%) puis, l'insouciance des piétons, l'état des routes et l'environnement. Les causes générales de ces accidents, sont l'excès de vitesse, le dépassement dangereux, le non-respect des signalisations, et de la distance de sécurité et l'insouciance des piétons. L'hécatombe routière qui fait des bilans de guerres en terme de mortalité hausse le ton en ce mois de carême

et interpelle des mesures de lutte et de sensibilisation pour la circonstance. Le stress et l'agitation sont fatals et donne le même triste scénario à chaque mois du ramadhan, avec une moyenne de plus de 10 morts par jour. C'est un cercle vicieux que nulle stratégie n'a pu contrer, rendant la circulation routière un véritable cauchemar qui met fin à des milliers de gens chaque année. La violence qui caractérise notre société, augmente sa dose durant le jeûne et endeuille plus que tous les autres mois de l'année. Les drames des mortalités, blessures, handicaps qui sont revus à la hausse montre à quel point le ramadhan perd son sens de piété puisque les conduites, l'imprudence et l'irresponsabilité des conducteurs commettent des crimes inadmissibles à l'égard des usagers de la route. Pour leur part, les autorités tentent tant bien que mal de maîtriser la situation et d'amener les bilans à la baisse. Cette année, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation pour mettre un terme

aux accidents de la route, dus à l'excès de vitesse avant l'iftar, en distribuant des repas chauds aux conducteurs, avant l'appel à la prière du Maghreb et ce tous les vendredis du mois de ramadhan. «Des repas chauds de l'iftar sont distribués aux conducteurs au niveau des barrages de police à l'entrée et à la sortie des villes à travers tout le territoire national». Cette initiative «vient consolider les missions de prévention et de sûreté routières et renforcer les campagnes de sensibilisation lors du mois sacré de ramadhan, en vue de valoriser la solidarité et l'entraide entre les éléments de la police et la société», selon le communiqué de la DGSN. Les services de la DGSN ont enregistré une baisse du nombre des accidents de la route lors du mois de ramadhan 2014 par rapport à 2013, avec un taux de 18,96%, l'expliquant par «des campagnes de sensibilisation initiées par les services de police à travers le pays». espérons également une baisse en 2015 par rapport à 2014.

Yasmine Ayad

LA QUESTION DU JOUR

Réalité du terrain ou simple évasion fiscale ?

Suite de la page une

En vérité, rien ne permet d'affirmer que ce cash procède de la corruption. Le chkarra aussi noire qu'elle soit peut très bien contenir un argent propre, ce qui sans doute est le cas général. Le parlementaire flniste a fondé en l'espèce la position de son parti sur un argument principal, qui est que la mesure n'est tout simplement pas applicable. La faute en incomberait non pas aux opérateurs, aux chkaristes en quelque sorte (tous membres du FLN aux dires de ses détracteurs), mais au système bancaire qui serait sous-développé, et de ce fait dans l'incapacité de faire face à une généralisation du paiement par chèque, quand bien même ne seraient concernés que des montants du million de dinars et plus. En fait, le parlementaire ne parle pas que d'un système bancaire sous-dimensionné, il fait allusion aussi au manque de confiance qu'il inspire aux opérateurs. Il donne même à penser que si dans les échanges on évite le chèque, c'est en premier lieu pour ne pas avoir affaire aux banques. Il ne lui manquait après cela qu'à dire que si malhonnêteté il y a, elle serait du côté non pas de ceux qui recourent au cash mais des banques. Ce petit pas, Mohamed Djemaa s'est toutefois gardé de le franchir. Le point faible de son argumentaire réside dans son affirmation que la mesure est de toute façon inapplicable. En effet, si elle est inapplicable pourquoi exiger son annulation ? Le FLN n'avait pas besoin dans ce cas de se fâcher avec le ministre des Finances, et courir de la sorte le risque de se mettre à dos tout le gouvernement, et peut-être même le Président lui-même, s'agissant d'une décision de toute façon sans effet. Il se serait contenté d'attirer l'attention du gouvernement à cet égard, puis de laisser faire la réalité du terrain, qu'il n'a cessé d'invoquer. Il aurait d'autant mieux fait d'adopter cette attitude confiante qu'il pouvait aussi rappeler les expériences passées d'imposer le paiement par chèque passé un certain montant, et qui se sont soldées par l'échec. Ce qui montre qu'il y a bien en la matière une réalité réfractaire. S'il est entré en guerre contre la mesure, c'est peut-être parce que justement il craint que les autorités soient bien décidées cette fois-ci à la mettre en œuvre, à forcer «la réalité du terrain» à s'y plier. Et ce, en raison d'une différence majeure avec le passé : la nécessité où elles sont de trouver des ressources budgétaires susceptibles de compenser peu ou prou la baisse de la fiscalité pétrolière. Ce qui le cas échéant passerait par une guerre contre l'évasion fiscale.

M. H.

Prochaine rentrée de l'enseignement professionnel

Nouvelles spécialités prévues

DE NOUVELLES spécialités seront intégrées dans plusieurs établissements de formation dans la wilaya d'Illizi au titre de la prochaine rentrée professionnelle (session septembre 2015), ont indiqué des responsables de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Reparties à travers les centres de formation et d'apprentissage (In-Amenas) de Mechaouri Mohamed (Djanet), et l'INSFP Brahim ag Bakda (Djanet), ces nouvelles filières de formation en qualité de technicien supérieur (TS), toucheront plusieurs domaines, dont le tourisme, l'électricité industrielle, installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, et l'électrotechnique, a indiqué le directeur du secteur Hamdani Youcef.

Il est prévu également l'ouverture de 11 autres spécialités au profit des jeunes issus de la 5^e année ; il s'agit entre autres, de guide touristique, installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, gestion des ressources humaines, informatique, et TS en agriculture maraîchère, a précisé le même responsable.

Pas moins de 1 760 stagiaires dans les différents modes de formation rejoindront les établissements du secteur au titre de la prochaine rentrée professionnelle à Illizi. Ils seront répartis en mode de formation résidentielle (900 postes) l'apprentissage (285), les cours du soir (225), la femme au foyer (100 postes) a-t-il ajouté.

L'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) Brahimag-Bakda de Djanet sera renforcé par de nouveaux équipements de formation en électricité industrielle, installation et maintenance d'équipements de froid et de climatisation, d'équipements sanitaires et du gaz, dans le cadre d'une convention signée entre le secteur et la British Petroleum (BP) Algérie, selon le DFEP.

Le centre de formation professionnelle Ahmed-Zabana du chef-lieu de wilaya, sera également doté de nouveaux équipements destinés pour la formation en agriculture et les grandes cultures.

La wilaya d'Illizi dispose de six CFFA, un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) à Djanet, et une structure similaire en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya, a-t-on signalé.

R. N.

Hamid Grine déclare l'audiovisuel public comme priorité

Le service public, nouvel objectif tracé

■ Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué, jeudi à Alger, que son département s'impliquera davantage pour que l'audiovisuel assure un service public. Une déclaration survenue quelques jours après les mises en garde adressées aux chaînes algériennes privées consécutivement à la diffusion de programmes à caractère violent.

Par Mohamed Mabkhout

Le service public, un des aspects incontournables de la presse nationale, a été le sujet abordé par le ministre de la Communication lors d'une séance plénière au Conseil de la nation. Le renforcement de la responsabilité et de la sensibilisation, lors du traitement des questions nationales, a été au menu de l'intervention au Sénat de Hamid Grine. Le ministre de la Communication a indiqué, jeudi à Alger, que son département s'impliquera davantage pour que l'audiovisuel assure un service public. «Le ministère s'emploiera à soutenir et à accompagner les établissements audiovisuels publics pour en faire un secteur fort, actif et stratégique à même d'assurer un service public qui réponde aux attentes de tous les Algériens». C'est ce qu'a répondu Hamid Grine à la question d'un sénateur, lors d'une séance plénière du Sénat, sur les dispositions à prendre pour que la télévision algérienne puisse accomplir son rôle. «La télévision publique participe à l'enrichissement du paysage audiovisuel et assure un service public tel que stipulé dans le cahier des charges», a-t-il rappelé. Dans le même contexte, le ministre de la Communication a tenu à préciser que la liberté d'opinion et le débat contradictoire, principales



Ph.E. Soraya/W. A.

caractéristiques du service public, seront renforcés pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations librement. Selon lui, les insuffisances constatées dans l'audiovisuel algérien sont présentes dans les deux secteurs, le public et le privé, et la situation actuelle est justifiable par l'expérience naissante des médias algériens ainsi que les mutations rapides que connaît la société algérienne. Hamid Grine, dans sa réponse, est revenu à la question du professionnalisme et de la responsabilité que les médias doivent prendre en considération lors de

leur traitement de l'information. Informer et sensibiliser sont les principaux axes autour desquels se construit le service public de l'information et qui reste l'objectif majeur à atteindre, selon le même responsable. Dans un autre contexte qui porte sur le statut juridique des chaînes privées, Hamid Grine a rappelé que parmi les médias audiovisuels qu'a connus le champ médiatique algérien, cinq parmi ces établissements ont reçu l'agrément d'ouvrir un bureau en Algérie. A titre de rappel concernant le statut des nouvelles chaînes audiovisuelles, elles

sont régies par le droit étranger. De nombreuses infractions ont été commises par les télévisions privées, consécutivement à la diffusion de programmes incitant à la violence et à la haine ces derniers temps. Les nouvelles télévisions censées faire circuler l'information dans le respect de l'éthique du travail et les lois en vigueur ont vite changé leur objectif vers la conquête de l'audience et la logique du profit. Elles sont devenues des tribunes qui appellent à la violence, voire au terrorisme, au vu et au su de tous.

M. M.

Produits pharmaceutiques locaux

La PCH approvisionnée à hauteur de 30%

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a été approvisionnée en médicaments localement produits à hauteur de 29% avec un coût de 8 milliards DA durant la période allant du 1^{er} janvier au 20 mai 2015, a indiqué le directeur général de la PCH, M'hamed Ayad. La facture de ces médicaments est passée entre le 1^{er} janvier et le 20 mai 2014 de 6 milliards DA à 7,8 milliards DA en 2015, soit une hausse de 29%, a précisé le DG de la PCH dans une déclaration à l'APS. Il a expliqué cette hausse par l'intérêt que porte la PCH à la production locale en vue de faire baisser la facture des produits pharmaceutiques importés rappelant la politique adoptée ces dernières années par la

PCH en favorisant la production locale en matière d'approvisionnement. Pour ce qui est de la distribution, le même responsable a indiqué que le montant des médicaments distribués est passé de 27 milliards DA du 1^{er} janvier au 20 mai 2014 à 33 milliards DA en 2015 soit une différence de 6 milliards (23%) ce qui signifie, selon lui, une hausse de la demande, d'une part, et éviter les pénuries, d'autre part. Il est revenu sur la facture globale des médicaments importés estimée en 2014 à près de 2 milliards USD ajoutant que le quota de la PCH ne dépasse pas les 20% soit (1/5) de cette facture. Le cahier des charges relatif aux médicaments localement produits et importés est en cours de finalisa-

tion par la PCH avant le lancement des appels d'offres pour l'approvisionnement de cet organisme en 2016.

S'agissant des produits pharmaceutiques importés, M. Ayad a affirmé que la facture de la PCH a reculé de 146 millions USD durant la période allant du 1^{er} janvier au 20 mai 2014 à 113 millions USD en 2015, soit une différence de 22% destinée aux produits localement produits.

Les médicaments anticancéreux viendront en tête de cette facture estimés à environ 40% suivis des médicaments destinés au traitement des hémopathies (18 à 20%), le métabolisme puis les maladies infectieuses.

Ouali Y.

Tizi Ouzou

Plus de 30 000 estivants sur les plages

Depuis le début du mois de ramadhan, les plages gardées ouvertes dans la wilaya de Tizi Ouzou à l'occasion de la saison estivale ont accueilli plus de 30 000 estivants jusqu'au 1^{er} juillet courant, selon un bilan établi par les services de la Protection civile. La hausse du mercure qui a suivi la fin de la période des examens scolaires semble booster l'affluence des estivants sur les 8

plages autorisées à la baignade dans les localités de Tigzirt, Iflissen, Azeffoune et Ait Chafaa, selon les statistiques fournies par la même source. Durant la période de référence, la plage «Caroubier» dans la commune d'Azeffoune a été celle qui a été la destination prisée des estivants nuit et jour en ce mois de ramadhan en enregistrant plus de 10 350 estivants suivie de

celle de Sidi khelifa dans la commune d'Ait Chafaa avec 10 000 estivants. Le «Petit Paradis» (Ait Chafaa) a accueilli plus de 5 000 estivants suivi d'Azeffoune Centre (3 800 estivants) et Tassalast (Tigzirt) avec 2 600 estivants.

L'installation de l'éclairage public dans ces plages a encouragé de nombreux habitants à s'y rendre après la rupture du

jeûne surtout depuis le début de la canicule qui sévit sur tout le pays. Toujours durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué pour le compte de la surveillance des plages autorisées à la baignade une vingtaine d'interventions pour porter secours aux estivants sans enregistrer fort heureusement de pertes humaines.

Hamid M.

Bouchouareb au sujet des importations

«Le problème de véhicules bloqués réglé dans les prochains jours»

■ Le problème de véhicules bloqués dans certains ports, suite à la mise en œuvre du cahier des charges des concessionnaires automobiles, connaîtra une issue dans les prochains jours, a affirmé jeudi le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb.



Par Assma O.

« Il ne s'agit pas de véhicules bloqués (au niveau des ports). Il y a plutôt une procédure qui a été mise en place pour les libérer. Tout cela va connaître une issue dans les prochains jours », a-t-il souligné en marge d'une séance des questions orales du Conseil de la nation. Le ministre a tenu à préciser que cette situation concernait

un infime nombre de véhicules commandés avant le 15 avril (date de l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges) et dont le paiement a été effectué par une lettre de crédit mais surtout par des remises documentaires (remdoc). « Pour chaque moyen de paiement, nous allons adopter un mécanisme pour finaliser la procédure d'importation et libérer ces véhicules », a ajouté Bouchouareb. Il s'agit également des véhicules com-

mandés par les pouvoirs publics dans le cadre des marchés publics, selon le ministre qui explique cette situation par la « période de transition » nécessaire pour la mise en œuvre totale de la nouvelle réglementation régissant l'importation des véhicules neufs. « Il reste un nombre insignifiant par rapport à l'ampleur du volume des importations qui sont en cours de règlement », a-t-il affirmé. Le nombre des véhicules

actuellement bloqués est estimé à 4 000 unités qui sont actuellement au port de Jijel, selon des sources du ministère de l'Industrie. Par ailleurs, Bouchouareb a fait savoir que son département ministériel se penche actuellement avec d'autres ministères dont celui du Commerce sur les mécanismes de mise en œuvre des licences d'importation des véhicules, précisant que ces importations ont été plafonnées à 400 000 unités par an, tel qu'avancé par le ministère du Commerce. Par ailleurs, dans sa réponse à la séance des questions orales en plénière du Conseil de la nation, le ministre a fait part de projets industriels dans les wilayas du sud du pays. Il a cité la réalisation d'une nouvelle usine de fabrication de verre dans la wilaya d'Adrar avec une capacité de 150 000 tonnes/an dans le cadre d'un partenariat public/privé et étranger, ainsi que la réalisation d'une nouvelle cimenterie avec une capacité de 1,5 million de tonnes/an.

Dans le même sens, Bouchouareb a fait savoir que des études étaient en cours pour des usines de fabrication de verre dans les wilayas de Tamanrasset et d'Ilizi.

A. O./APS

Changes L'euro évolue dans un marché peu dynamique avant le référendum grec

L'EURO progressait un peu vendredi, face à un dollar pénalisé par des données américaines mitigées, dans un marché peu dynamique et attentiste de l'issue du référendum en Grèce sur les demandes des créanciers du pays. La monnaie européenne valait 1,1116 dollar en milieu de matinée, contre 1,1086 dollar jeudi soir. Elle progressait également un peu face à la devise japonaise, à 136,70 yens contre 136,43 yens la veille au soir, tandis que le dollar repartait en légère baisse face à la devise japonaise, à 122,99 yens contre 123,07 yens jeudi. « Avec un jour férié pour l'Indépendance aux Etats-Unis et le référendum grec dimanche, les échanges devraient rester dynamiques sur le marché des devises et les autres », prévenait Simon Smith, analyste chez FxPro. Jeudi, le billet vert avait souffert de la publication de données mitigées sur l'emploi américain en juin. La Banque centrale américaine fait en effet de l'amélioration notable et pérenne du marché du travail l'un des principaux éléments déclencheurs d'une hausse de ses taux, qui sont actuellement proches de zéro. Une hausse des taux rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Mais la Grèce restait le centre de l'attention du marché. Les Grecs vont voter dimanche pour dire s'ils sont d'accord ou non avec la proposition des créanciers faite en date du 25 juin. « Avec un vote à l'issue si imprévisible, les mouvements de la parité euro-dollar devraient être importants lundi », prévenait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. Pour l'analyste, une victoire du oui ne devrait pas faire grimper l'euro bien longtemps car « toute cette histoire a été de toute évidence négative pour l'économie grecque mais aussi pour l'ensemble de la région, renforçant la nécessité d'une poursuite de l'assouplissement monétaire de la BCE (Banque centrale européenne) », ce qui pèserait sur la monnaie unique. Une victoire du non ne devrait pas non plus avoir un impact négatif durable car elle entraînerait de nouvelles négociations, a-t-il encoré estimé.

R.E.

Pour éviter un nouveau choc pétrolier

L'Algérie doit optimiser la gestion de ses finances

La baisse actuelle des prix mondiaux de pétrole est conjoncturelle et les prix pourraient retrouver leur niveau haussier en fonction des fondamentaux du marché, a affirmé un expert ajoutant que l'Algérie doit gérer les impacts de cette situation afin d'éviter un scénario semblable à celui du choc de 1986. Intervenant lors d'une conférence-débat organisée jeudi dans la soirée par le Front des forces socialistes (FFS) sur les effets de la baisse des cours de pétrole sur l'économie algérienne, Amor Khelif, professeur d'économie à l'université d'Alger, a estimé que la durée de cette conjoncture baissière dépend de la réaction des acteurs et de la situation géopolitique internationale. « La baisse des prix de pétrole est conjoncturelle. Mais il reste à savoir combien pourrait durer cette situation avant que les prix repartent à la hausse », a indiqué Khelif. Khelif a, dans ce sens, prévu

deux scénarios : le premier est relatif au choc pétrolier de 1986 où les cours n'ont pu retrouver leur niveau initial (45 dollars le baril) que 16 ans plus tard, soit en 2003, alors que le deuxième scénario se réfère à la crise de 2008 lorsque les prix avaient chuté à 37 dollars le baril avant de remonter à hauteur de 120 dollars le baril en 2010. S'agissant des effets de cette situation sur l'économie nationale, cet universitaire spécialiste dans les questions énergétiques a préconisé « d'optimiser l'utilisation des ressources financières du pays pour réussir la diversification de l'économie ». De même, le désendettement de l'Algérie constitue un atout pour faire face aux retombées d'une baisse prolongée des cours. Mais cet atout risque de fondre, selon lui, sans une gestion « plus fiable de la finance publique ». Evoquant, en outre, les efforts des pouvoirs publics pour réduire la dépen-

dance de l'économie aux hydrocarbures durant les quatre dernières décennies, Khelif a fait savoir que les investissements consentis à cet effet s'élevaient à 1 100 milliards de dollars entre 1970 et 2010. Cependant, la contribution du secteur des hydrocarbures au Produit intérieur brut (PIB) est passée de 31% à 50%, alors que la part de ce secteur dans les recettes des exportations est passée de 42% à 98% sur la même période. En parallèle, la fiscalité pétrolière qui constituait 39% des recettes fiscales, représente 68% en 2010, selon des statistiques avancées par ce professeur. Par ailleurs, les participants ayant animé le débat qui a suivi la présentation de Khelif ont mis l'accent sur la nécessité d'une politique économique nationale axée sur l'encouragement de l'investissement productif pour diversifier les exportations.

Samy.T/APS

Grèce/Crise

L'Eurogroupe attentiste jusqu'au référendum

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, a réitéré son appel à voter « non » aux propositions des créanciers de la Grèce lors du référendum prévu dimanche, auquel l'Eurogroupe a répondu en excluant toute négociation sur un nouveau plan d'aide d'ici ce vote. Le Premier ministre a déclaré mercredi qu'une victoire du « non » renforcerait la pression sur les bailleurs pour qu'ils acceptent un plan économiquement viable permettant au pays de se financer à nouveau sur les marchés. « Le référendum de dimanche ne porte pas sur la place de notre

pays dans l'euro, c'est un acquis et personne ne peut en douter », a ajouté Alexis Tsipras. Il a exhorté jeudi les Grecs « à l'unité nationale » pour « surmonter la difficulté temporaire » que traverse le pays et promis qu'au lendemain du référendum, le pays « sera uni ». Comme réponse à cet appel, les ministres des Finances de la zone euro, l'Eurogroupe, se sont entendus d'attendre le résultat du référendum sur les propositions des créanciers de la Grèce (UE et FMI) avant de poursuivre les discussions sur un troisième plan d'assistance financière demandé

par Athènes, en défaut de paiement vis-à-vis du FMI depuis mardi. Les ministres des Finances de la zone euro ont discuté mercredi lors d'une téléconférence de la demande grecque d'un prêt de 29 milliards d'euros pour couvrir le service de sa dette en échange de l'acceptation des propositions de ses créanciers. Dans ce cadre, la chancelière allemande Angela Merkel a déclaré que la Grèce n'avait pas respecté ses engagements mais que la porte avait toujours été ouverte aux négociations et le restait. Elle a toutefois réaffirmé que des négocia-

tions n'étaient pas possibles avant le référendum. « Nous attendons maintenant le référendum. Avant le référendum, aucune discussion supplémentaire sur un programme d'aide ne peut avoir lieu », a dit la chancelière allemande. De son côté, le président français François Hollande a estimé jeudi que si le non l'emportait en Grèce lors du référendum, on entrerait « dans une forme d'inconnu ». « Si c'est le oui, la négociation peut très facilement s'engager. Si c'est le non, on entre dans une forme d'inconnu. »

N. H.

Fonds zakat

Création prochaine d'une instance pour organiser l'investissement

■ Une instance indépendante chargée d'organiser l'investissement sur fonds de zakat sera prochainement créée, a annoncé jeudi à Tissemsilt le conseiller du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs chargé des études, Ahmed Saïdi.

Par Ramy K.

« Cette instance est en phase de création. Les textes réglementaires la régissant sont prêts, en attendant leur publication pour l'officialiser », a-t-il indiqué en marge d'une rencontre de sensibilisation et d'évaluation de la zakat des cultures et du bétail. Cette instance permettra de développer et d'améliorer la performance en matière d'investissement surtout sur le plan de la gestion, a ajouté le même responsable, estimant que les investissements sur fonds de la zakat sont encore gérés par des méthodes traditionnelles et par des bénévoles, d'où le recours du ministère à confier cette tâche à une instance autonome disposant de cadres compétents et d'oulémas en vue de consolider le précepte de la zakat sur le ter-

Bouira
Un individu mortellement blessé suite à l'agression d'un policier

UN INDIVIDU a été mortellement blessé mercredi soir suite à l'agression avec usage de chiens féroces d'un policier à Ain Bessam (ouest de Bouira), a-t-on appris jeudi de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « Aux environs de 20h00, un policier, qui s'affairait à contrôler les documents d'un véhicule au rond-point du centre-ville d'Ain Bessam, a fait l'objet d'une agression avec usage de trois chiens féroces dressés contre lui par un individu », a précisé un communiqué de la DGSN. « Agissant en légitime défense, le policier a usé de son arme individuelle d'où est partie une balle qui l'a atteint à sa main gauche avant d'atteindre l'agresseur », a détaillé la même source. Les deux personnes (le policier et l'agresseur) ont été évacués en urgence vers l'établissement sanitaire le plus proche pour y recevoir les soins nécessaires mais où l'agresseur a succombé à ses blessures, vers 21h30, selon la même source. Les services de sécurité de la daïra d'Ain Bessam ont, après avoir alerté le procureur de la République, ouvert une enquête pour élucider cette affaire, a-t-on indiqué de même source. Suite à cet incident, des citoyens se sont rassemblés, en signe de protestation contre le décès de l'individu, devant le commissariat central de la ville.

N. G.

rain et d'impliquer tous les citoyens dans cette action de solidarité. M. Saïdi a estimé que toutes les campagnes nationales de ce fonds, organisées chaque année, sont en augmentation et en évolution constantes.

La rencontre de sensibilisation et d'évaluation de la zakat a permis au conseiller du ministre des Affaires religieuses et Wakfs de donner le coup d'envoi de la campagne de la zakat des cultures et du bétail dans la wilaya de Tissemsilt. M. Saïdi a appelé, à l'occasion, les imams, les

cadres du secteur et les donateurs à constituer des comités au niveau des communes et daïras en vue de cibler un plus grand nombre possible d'agriculteurs et d'éleveurs et les inviter à contribuer dans cette campagne. Il a mis également l'accent sur la nécessité de changer le discours destiné aux donateurs, bienfaiteurs et citoyens pour être plus efficace car le « style informatif actuel revêt toujours un caractère traditionnel ». Cette rencontre a réuni des directeurs des affaires religieuses et wakfs et des ser-



Ph. : DS

vices agricoles, des présidents de la chambre agricole et de l'union de wilaya des paysans algériens, d'intendants religieux des daïras, des chefs de comités de base de la zakat, des donateurs et des fellahs.

R. K./APS

Colonies de vacances

Une centaine d'enfants de Ghardaïa en bord de mer à Jijel

Quelque 100 enfants de la wilaya de Ghardaïa sont attendus à l'auberge de jeunes de Jijel pour un séjour de deux semaines en bord de mer, a-t-on appris jeudi, auprès des responsables de cet établissement. Leur arrivée coïncide avec le départ de 80 autres enfants de la wilaya de Ouargla qui ont achevé leur séjour sur les plages de la corniche de Jijel où ils ont également visité des sites et des curiosités naturelles. Les nouveaux vacanciers, originaires des communes de Ghardaïa et de Zelfana, bénéficieront d'un programme riche et varié concocté

par les animateurs et encadreurs de cette colonie de vacances initiée par l'Agence nationale des loisirs pour jeunes (Anlj), a indiqué Abderrahim Khellafi, directeur de la colonie. Selon la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, six cent (600) jeunes enfants des wilayas du Sud du pays et des Hauts-Plateaux devaient séjourner dans des centres de vacances à Jijel durant le mois de ramadhan. Les jeunes de la wilaya de Ouargla, qui ont constitué la première délégation à fouler le sol de Jijel, ont fait part de leur bonheur d'avoir pu découvrir la côte de

saphir et ses beautés. Approchés par l'APS, les jeunes Skander Mounir (8 ans) et Abdeldjalil Oumah (10 ans), originaires de Ouargla, ont souligné que la beauté du paysage et la générosité de la mer leur ont fait oublier le long trajet entre cette ville du Sud et Jijel. Des soirées riches en animation ont également permis d'égayer leur séjour qui est « tombé à point, surtout avec les fortes chaleurs qui sévissent dans le pays », ont-ils affirmé, formulant l'espoir de retourner dans cette région.

M.D./APS

Mostaganem

Plus de 827 millions DA de créances de la SDO à recouvrer

Les créances de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) relevant de Sonelgaz ont dépassé 827 millions DA, a-t-on appris jeudi du directeur de la société. Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de l'année 2014, Abdelhamid Saka a indiqué que plus de 517 millions DA sont des créances de clients

ordinaires, soit un taux de 63 % du montant global et plus de 280 millions DA auprès des entreprises publiques et collectivités locales. La SDO a présenté 57 dossiers devant la justice pour branchement illicite au réseau (vol d'électricité). Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem s'est dotée de 444 transformateurs d'électricité, lors de la période allant de 2013 au

premier semestre de l'année en cours, au titre du programme d'urgence de l'été. En outre, les travaux sont en cours concernant 34 transformateurs (programme 2015) qui seront livrés fin 2015. Ce programme permettra d'améliorer les services et de mettre fin au problème des coupures et des délestages surtout en période estivale et avec

l'extension urbaine de la région, a ajouté le directeur de la société. Dans le cadre des travaux du projet du tramway de Mostaganem, 37 km du réseau d'électricité à basse et moyenne tension ont été reconvertis et 16 km du réseau de gaz sur le parcours fixé pour ce moyen de transport urbain.

L.R./APS

Pour non-conformité et tromperie

Fermeture d'une fabrique de jus à Batna

Une fabrique de jus traditionnel de type «Cherbet» vient de faire l'objet d'une décision de fermeture administrative, à Batna, pour « non-conformité en matière d'hygiène » et « tromperie », a indiqué jeudi le directeur régional du commerce, Brahim Khidri. Le jus stocké dans l'enceinte de l'unité, conditionné dans 2 530 sachets d'une contenance d'un litre, a

été saisi « provisoirement » en attendant le résultat de l'analyse d'échantillons du produit par le laboratoire d'hygiène, a fait savoir ce responsable. Les locaux où ce produit était fabriqué « au noir », à raison de 6 000 litres par jour, inspectés mercredi, sont en fait une sorte de « grand hangar dépourvu de tout équipement de réfrigération et où les règles les plus

élémentaires d'hygiène sont totalement absentes », a souligné le directeur régional du commerce. De l'eau du robinet constituait le principal composant de ce jus traditionnel vendu à des clients à qui l'on faisait croire que le produit était fabriqué par une entreprise et élisant domicile dans la wilaya de Ain Defla, a encore indiqué M. Khidri.

R. S.

A l'ouest et à l'Est du pays

Plus de 200 kg de kif traité et plus de 8 000 litres de carburant saisis

Plus de 200 kilogrammes de kif traité et plus de 8 000 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis, jeudi, par les éléments de l'ANP à l'Ouest et l'Est du pays, a indiqué vendredi le ministère de la

Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières relevant respectivement des

secteurs opérationnels de Tébessa, Souk-Ahras et d'El-Tarf (5^e Région militaire) ont saisi, hier 2 juillet 2015, des quantités de carburant s'élevant à 8 216 litres destinées à la contrebande et neuf véhicules », précise le

MDN. Par ailleurs, des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi, de leur côté, « 201,6 kilogrammes de kif traité ».

Malek L.

Oran

Les restaurants ambulants face au problème de stationnement

■ Les gérants de restaurants ambulants à Oran sont confrontés au problème d'autorisation de stationnement, a-t-on appris du coordinateur de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

Par Farid O.

Bien qu'ils disposent de registres du commerce pour la pratique de ce genre d'activité (fast-food), ils se voient contraints de se déplacer d'un endroit à un autre faute d'autorisation, a indiqué Mouad Abed. L'instabilité affecte les recettes de ces commerçants qui n'arrivent pas à rembourser les crédits dont ils ont bénéficiés dans le cadre des dispositifs d'emploi de jeunes. Cette activité est menacée de disparition, déplore-t-on. Dans une pétition déposée auprès de l'UGCAA, les propriétaires de ces véhicules aménagés pour la restauration revendiquent un permis pour exercer leur activité normalement et en permanence, a ajouté M. Mouad. Dans ce contexte, le coordinateur de wilaya de l'UGCAA a insisté sur la délimitation d'espaces et leur mise à la

disposition des commerçants suivant des conditions légales, afin de leur assurer une stabilité, d'une part, et permettre à la commune de renflouer ses caisses, d'autre part. Les mêmes difficultés sont rencontrées par les vendeurs ambulants de marchandises qui sont quotidiennement à la quête de sites pour stationner leurs véhicules et pratiquer leurs activités et se trouvent souvent empêchés pour faute d'autorisation de stationnement. Pour régler cette situation, le bureau d'Oran de l'UGCAA a adressé une correspondance au wali. Une séance de travail sera tenue prochainement pour parvenir à une solution et la même procédure sera prise pour résoudre le problème des restaurants ambulants. Pour sa part, le secrétaire général de l'APC d'Oran, Fekha Benaoumer, a indiqué à l'APS qu'il n'y a aucun empêchement à



l'octroi d'un permis de stationnement aux gérants des restaurants ambulants à l'issue d'une inspec-

tion du site de stationnement par une commission. Il a ajouté que l'octroi de ce genre d'autorisation

doit obéir à certaines conditions dont celles de ne pas stationner sur les trottoirs, dans des aires de jeux pour enfants ou à proximité de locaux de restauration. Les «snack ambulants» sont soumis au contrôle de commissions compétentes concernant notamment le respect de l'ordre public et de l'hygiène. Le même responsable s'est demandé pourquoi ces commerçants cherchent surtout un «coin» dans la commune d'Oran, qui connaît une saturation dans ce domaine alors que d'autres communes disposent de sites et où cette activité fait défaut. Pour les vendeurs ambulants de marchandises, il a assuré qu'ils n'ont pas besoin d'autorisation de stationnement.

F.O. /APS

Eau potable/Adrar Projet de rénovation du réseau de Timiaouine

UN PROJET de rénovation du réseau de distribution d'eau potable (AEP) a été retenu pour la commune frontalière de Timiaouine (située à 950 km au sud du chef-lieu de wilaya), ont indiqué des responsables de la direction de l'habitat et de l'urbanisme de la wilaya.

Une enveloppe de 120 millions de dinars a été réservée pour cette opération qui vient également en parallèle avec le parachèvement d'un projet d'une grande importance visant l'alimentation en eau potable de la ville de Timiaouine depuis le point de captage d'eau situé dans la région de Tagraout sur une distance de plus de 80 km, a expliqué le directeur du secteur, Lakhdar Benmerrah. Des entreprises de réalisation ont été désignées pour la concrétisation de cette opération répartie en trois phases, dont la première a été déjà lancée, concernant les travaux d'installation de nouvelles canalisations de haute qualité, a indiqué ce responsable, précisant que ce projet devrait être livré avant la fin de l'année en cours. Une tranche d'une opération de réalisation du réseau d'assainissement sera prise en charge également par le même secteur, vu l'extension urbaine que connaît cette collectivité locale au cours de ces dernières années. Une autre action portant sur le déplacement de l'exutoire actuel des eaux usées hors de la ville de Timiaouine est également projetée, a fait savoir le même responsable.

N.T./APS

M.A.

R.R.

Arrivée de familles émigrées au port de Skikda

Joie de retrouver le pays en plein ramadhan

Le port de Skikda a accueilli, jeudi, un premier groupe de familles expatriées, arrivées à bord du ferry *El Djazair II* en provenance du port de Gênes (Italie), visiblement heureuses de passer le reste du ramadhan et de fêter l'Aïd El Fitr dans leur pays. Sonia (30 ans) qui retrouve le sol algérien après deux années d'absence, arrivée avec sa petite famille (le mari et 5 enfants), affirme avoir hâte de jeûner parmi les siens et de retrouver la convivialité des méidas de l'tour et des veillées ramadhanesques du «bled». A l'étranger, «c'est cette ambiance si particulière qui nous manque le plus», confie-t-elle. La majorité des voyageurs ayant effectué la traversée à bord du ferry *El Djazair II* ont exprimé leur satisfaction devant la rapidité qui a présidé à l'accomplissement des formalités

de police et de douane, outre «la chaleur de l'accueil», comme l'affirme Fatima Belmokhtar qui s'est empressée de prendre la route vers M'sila où elle entend passer deux mois de vacances. «Le retour en ce moment précis me permettra d'inculquer à mes deux enfants ce qu'est le vrai jeûne et la prière dans les mosquées», déclare de son côté Fateh Brania en déboutonnant le haut de sa chemise, lui qui habite dans le nord de la France. De son côté, Yacine Bakhet se félicite de la réduction du prix du transport et affirme n'avoir payé que 600 euros pour la traversée des 6 membres de sa famille et de son véhicule, contre le double par le passé. Le commandant de bord en second, chargé de la sécurité, Wahid Lekehal-Ayat, affirme, quant à lui, que cette première traversée

s'est déroulée «sans encombre, dans des conditions très normales». Les mesures de contrôle policier ont été effectuées d'une manière très organisée avec la mobilisation d'un nombre suffisant d'agents et l'annulation, pour la seconde année, de la carte d'entrée, facilitant ainsi les procédures de transit. De plus, la mise en service du «couloir vert» pour les familles et les personnes malades a permis un passage en seulement quelques minutes. Le ferry *El Djazair II* a accosté à midi au quai n° 5 du port de Skikda après 20 heures de traversée avec, à son bord 1 036 voyageurs et 280 véhicules embarqués à Gênes (Italie). Cette traversée est la première d'une série de sept programmées à Skikda jusqu'à septembre.

Zighoud-Youcef /Constantine

Mesures pour lever les obstacles entravant le développement

Des «mesures d'urgence» seront prises dès lundi pour trouver des solutions aux obstacles entravant le développement de la commune de Zighoud-Youcef (30 km au nord de Constantine), a affirmé, jeudi, le wali, Hocine Ouadah. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'issue d'une visite de travail dans cette région à vocation agricole, qu'une «réunion d'urgence» regroupant les différents responsables chargés du développement local sera organisée pour trouver des solutions aux difficultés liées, en particulier, au

déficit du foncier qui affecte cette commune. «Des améliorations palpables ont été, certes, enregistrées à Zighoud-Youcef en matière de développement local, mais beaucoup reste encore à faire», a considéré le chef de l'exécutif local, mettant l'accent sur la nécessité de «donner un nouveau souffle» aux projets en souffrance. Un programme de près de 1 000 logements publics locatifs (LPL) n'a pu être lancé dans cette commune faute d'assiettes foncières, a-t-on noté au cours de cette tournée du wali. Soulignant les «avancées considérables» réalisées par

cette région en matière de logement rural, M. Ouadah a appelé les responsables concernés à redoubler d'efforts en vue de mener à bien tous les autres programmes de développement inscrits à l'indicatif de cette commune. Au cours de sa tournée dans les communes de Zighoud-Youcef et de Beni-H'midène, le wali a posé la première pierre d'un institut national spécialisé en tourisme et en hôtellerie, inauguré les bureaux de l'Etat civil de la commune de Zighoud-Youcef et inspecté, à Beni-H'midène, le projet de mise à niveau du chemin de

wilaya (CW) n° 10, sur 7 km, prévu pour être réceptionné en septembre prochain. Le chef de l'exécutif local a également assisté, au cours de sa visite, à une cérémonie de raccordement de près de 500 familles résidant dans des hameaux relevant de la commune de Beni-H'midène, au réseau de gaz naturel. Le wali de Constantine avait entamé sa tournée à l'unité de voisinage (UV) n°16, à Ali-Mendjeli, où seront relogés, à partir de ce jeudi, près de 3 000 familles qui vivaient dans des conditions précaires.

Nigeria

Pire carnage de Boko Haram depuis l'arrivée du nouveau président

■ Près de 150 morts: c'est l'effroyable bilan de trois attaques perpétrées par des membres présumés du groupe islamiste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, qui ont fait de mercredi la journée la plus sanglante depuis l'arrivée au pouvoir de Muhammadu Buhari.

L'attaque du village de Kukawa, proche du lac Tchad, au cours de laquelle au moins 97 personnes ont été tuées mercredi soir, est de loin le pire carnage depuis l'investiture le 29 mai du président Buhari, qui a érigé en priorité la lutte contre les insurgés affiliés au groupe État islamique (EI). Peu après, à une cinquantaine de km de là, dans le même État de Borno, des islamistes lançaient l'assaut sur deux villages voisins à la sortie de Monguno: 48 fidèles musulmans réunis pour la prière du soir ont été fusillés, et les villages ont été entièrement rasés. En tout, plus de 400 personnes ont péri dans les violences attribuées à Boko Haram depuis un mois, selon un décompte de l'AFP. A Kukawa, une cinquantaine d'islamistes présumés ont ouvert le feu vers 18h30 (17h30 GMT) sur des fidèles qui priaient dans des mosquées du village, peu après la rupture du jeûne, en plein mois de ramadhan, selon des témoins. «Je peux



vous assurer que les assaillants ont tué au moins 97 personnes», a déclaré un témoin, prénommé Kolo, qui affirme avoir compté les cadavres. Kwantami Amodu, un pêcheur du village, a également affirmé à l'AFP avoir dénombré 97 corps. Selon Malami Abdulkareem, un professeur d'arabe de Kukawa, «les assaillants n'ont pas épargné les enfants qui avaient entre 4 et 12

ans et qui étaient à la mosquée avec leurs pères». «Certains des terroristes sont restés pour mettre le feu aux cadavres, et d'autres se sont dirigés vers les maisons, et ils se sont mis à tirer dans tous les sens sur les femmes qui préparaient à manger», a raconté Babami Alhaji Kolo, un quatrième témoin. Une source militaire basée à Maiduguri, la capitale de l'État de Borno, a confirmé à l'AFP que «les terroristes de Boko Haram (avaient) lancé une attaque sur Kukawa hier (mercredi)», sans être en mesure de donner de bilan pour l'instant. «L'armée a riposté en lançant des bombarde-

ments aériens sur des positions terroristes», a-t-il ajouté. «Il n'y avait pas un seul soldat à Kukawa quand les terroristes sont arrivés» et jusqu'à leur départ autour de 23h00, a affirmé Amodu depuis Maiduguri, où il a trouvé refuge avec les autres témoins. Mercredi à 20h30, des islamistes présumés ont cette fois attaqué deux villages proches de Monguno, à 90 km au nord de Maiduguri. «Les hommes armés de Boko Haram ont tué 48 hommes et en ont blessé 11 autres dans l'attaque de deux villages voisins», a indiqué à l'AFP Mohammed Tahir, député de cette circonscription au Parlement nigérian. «Ils ont sélec-

tionné certains hommes parmi la foule des fidèles, ils les ont réunis et ils les ont fusillés avant de mettre le feu aux deux villages, qui ont été entièrement détruits», a-t-il précisé. Un rescapé a confirmé ce bilan, sous couvert d'anonymat. «Ils ont réuni les hommes d'âge adulte qui venaient des deux villages et ils nous ont tiré dessus», a-t-il dit depuis Monguno, à 8 km de là, où il a trouvé refuge. Selon Tahir, les assaillants venaient de la région du lac Tchad, non loin, où les insurgés se sont réfugiés après avoir été chassés récemment par l'armée de leur fief de la forêt de Sambisa, plus au sud. Le vice-président Yemi Osinbajo, en tournée dans cette région cette semaine, a réaffirmé jeudi la détermination de Buhari à «mettre fin à l'insurrection terroriste dans le nord-est». Les attaques de Boko Haram et leur répression par les forces de sécurité ont fait plus de 15 000 morts depuis 2009 au Nigeria, pays le plus peuplé et première économie d'Afrique. Une opération militaire régionale lancée en février par le Nigeria et les pays voisins, Tchad en tête, a permis au pouvoir nigérian de reprendre possession de la quasi-totalité des localités du nord-est contrôlées par le groupe armé. Mais les attentats n'ont pas cessé pour autant.



Points chauds

Retour

Par Fouzia Mahmoudi

Décidément l'épisode rocambolesque des Le Pen ne semble pas vouloir se terminer au grand dam de Marine Le Pen qui aimerait bien que ses soucis familiaux soient mis de côté pour pouvoir se concentrer sur ses campagnes électorales, puisqu'elle est candidate pour les scrutins régional et présidentiel. Depuis avril dernier, la présidente du Front National vit un véritable cauchemar causé par son père qui enchaîne les provocations et qui ternit considérablement l'image d'un parti qui avait réussi à s'imposer ces dernières années auprès des Français. Ainsi, après avoir suspendu son père du FN et supprimer son poste de président d'honneur du parti, Marine Le Pen doit aujourd'hui faire face à la justice qui donne raison à son père. En effet, le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) a annulé jeudi, pour une question de forme, la suspension de Jean-Marie Le Pen, cofondateur du Front national, par un bureau exécutif du parti d'extrême droite le 4 mai. Le parti «devra rétablir Jean-Marie Le Pen dans tous les droits attachés à sa qualité d'adhérent et le cas échéant à celle de président d'honneur», précise le jugement. Les juges ont estimé que le bureau exécutif du 4 mai était fondé à prononcer la suspension de Le Pen en tant qu'adhérent, après une nouvelle salve de provocations guère nouvelles sur le fond. En revanche, ils ont considéré que cette décision «viole les règles statutaires» en ne précisant pas qu'il s'agissait d'une mesure provisoire «dans l'attente de la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire ultérieure» s'apparentant à une «sanction», en l'occurrence la convocation d'un congrès extraordinaire des adhérents invités à approuver, par voie postale, de nouveaux statuts où la présidence d'honneur ne figure pas. «Jean-Marie Le Pen peut de nouveau dès demain (hier) matin recommencer à utiliser son bureau et tous les moyens à sa disposition et siéger à toutes les instances» internes, dont sa présidence d'honneur le rendait membre de droit, a commenté son avocat, M^e Frédéric Joachim. Mais rapidement Marine Le Pen a annoncé son intention de faire appel de cette décision. Reste à savoir comment cette situation va impacter sur l'image du FN alors que le parti frontiste espère faire une percée lors des élections régionales de décembre 2015 et surtout créer la surprise lors de la présidentielle de 2017. Jean-Marie Le Pen lui ne semble pas se préoccuper de ces échéances électorales et semble surtout obsédé de rester, à 87 ans, au centre de l'attention quitte à faire du mal à l'image de sa fille et à prendre le risque de faire fuir ses électeurs. F. M.

Irak

Des chrétiens irakiens montent en première ligne contre l'EI

Avec la croix pendant au cou ou tatouée sur le bras, des dizaines de chrétiens irakiens s'initient à la guérilla urbaine avant d'aller combattre les jihadistes du groupe État islamique et tenter de reconquérir leurs maisons capturées. Sur une base militaire proche de l'aéroport de Bagdad, les recrues marchent au pas en chantant «Ya Mariam» («Oh Marie»). Elles reçoivent ensuite un cours de maniement de la Kalachnikov de la part d'instructeurs chiites qui s'activent entre une grande croix chrétienne fixée à un mur et des bannières proclamant la profession de foi musulmane. La 9^e session de formation des «Brigades de Babylone» ne va durer que deux semaines, le temps d'une initiation «aux combats au corps-à-corps, la guerre non conventionnelle et la guérilla urbaine», selon le chef d'une unité chiite supervisant l'entraînement. Cela risque d'être juste pour faire face à des jihadistes aguerris et bien armés mais Franck Samir ne semble pas douter. «Nos enfants meurent, nos familles ont été

déplacées. Comment peut-on accepter que les gens disent que les chrétiens ne combattent pas ? Au contraire, nous voulons nous battre partout», explique ce chrétien chaldéen seulement âgé de 17 ans. Samir est originaire de Bagdad, mais la plupart des combattants des «Brigades de Babylone» viennent de Mossoul (nord). Ils ont fait partie des milliers de chrétiens à avoir fui la deuxième ville du pays lorsque l'EI l'a conquise il y a un an, au tout début de son offensive fulgurante qui allait lui permettre de mettre la main sur une large partie du nord et de l'ouest irakien. Ceux qui sont restés à Mossoul ont eu le choix entre une conversion à l'islam, le paiement d'une taxe ou la mort. L'offensive de l'EI a été la dernière catastrophe en date pour les chrétiens d'Irak, qui ont été régulièrement attaqués depuis 2003 et la chute de Saddam Hussein. Des centaines de milliers d'entre eux ont fui à l'étranger. «Le principal objectif de cette formation est la libération de Mossoul», précise Rayan al-Kaldani, le secrétaire général des brigades de Babylone. Mais «nous avons pris part aux opé-

rations de libération de la ville de Tikrit et d'autres opérations, dont Baiji, dans la province de Salaheddine», affirme-t-il, en référence à des batailles ayant permis aux forces gouvernementales de reprendre à l'EI ces villes au nord de Bagdad. Selon Kaldani, les combattants chrétiens prennent part aux combats «sous le commandement d'Abou Mahdi al-Mohandis», l'un des commandants en chef des Unités de mobilisation populaire, une coalition de groupes paramilitaires à majorité chiite à qui le gouvernement irakien a fait appel après la déroute de ses forces face aux jihadistes. Selon un autre commandant des Brigades de Babylone, qui a requis l'anonymat, des «centaines de combattants chrétiens sont désormais positionnés dans divers endroits de Salaheddine (...), ajoutés à ceux responsables de la protection des églises dans la province de Bagdad». Mossoul «est notre premier objectif» mais «je continuerai à combattre le terrorisme où qu'il soit en Irak», assure Raymoun Salwan, 16 ans, un déplacé de Mossoul.



Festival de la musique citadine d'Annaba

Le public découvre la Aïta Jabaliyya marocaine

■ *Accompagné de son groupe, dont les membres étaient tous vêtus de tenues traditionnelles typiques des montagnes du nord-ouest du Maroc, l'artiste Abou El Ouazzani a gratifié le public du théâtre régional Azzedine-Medjoubi de sonorités folkloriques authentiques et rythmées qui ont fait danser les jeunes présents dans la salle.*

Par Selma Gh.

La septième soirée du Festival national de la musique et de la chanson citadines d'Annaba a proposé, mercredi soir, un concert de l'artiste marocain Abou El Ouazzani qui a fait découvrir au public la Aïta Jabaliyya marocaine.

Accompagné de son groupe, dont les membres étaient tous vêtus de tenues traditionnelles typiques des montagnes du nord-ouest du Maroc, l'artiste a gratifié le public du théâtre régional Azzedine-Medjoubi de sonorités folkloriques authentiques et rythmées qui ont fait danser les

jeunes présents dans la salle.

Abdou, qui se produit pour la première fois en Algérie a interprété durant une heure plusieurs morceaux du terroir marocain dont «*Bism Allah dekhelna*», «*Hezzi aynik*», «*Arouni zine j'bal*», suivis d'une chansonnette pour la ville hôte «*Ya Annaba, ya nouara*», très appréciée par l'assistance. Mélomanes et connaisseurs, les Annabais, venus en grand nombre, ont suivi avec enthousiasme le concert, comme le confirment les propos d'une dame venue en famille de la commune de Sidi-Amar : «*C'est un vrai plaisir de découvrir ce genre folklorique que nous ne*



connaissions pas et qui nous a vraiment dépaysés, même si le Maroc est un pays voisin.

La seconde partie de la soirée a été animée par l'artiste chaâbi Didine Kerroum et l'orchestre

local de malouf qui ont quelque peu «*calmé*» le public après les tonitruances de la Aïta Jabaliyya.

Le Festival national de la musique et de la chanson citadines, ouvert le 25 juin, sera clô-

turé vendredi. Il est organisé par la direction de wilaya de la culture en collaboration avec le théâtre régional Azzedine-Medjoubi.

S. Gh./APS

«Fragments de la maison»

Habiba Djahnine, ou la poésie au-delà du deuil

Cherchant dans l'amour la possibilité d'une résilience, méditant sur les tragédies du passé qui fragilisent le vivre-ensemble aujourd'hui, les poèmes du recueil «*Fragments de la maison*» de Habiba Djahnine interrogent avec force le travail de deuil et la reconstruction de soi. Plus connue en Algérie comme réalisatrice de films documentaires, Habiba Djahnine propose pour son second livre de poésie (60 p, éd. Bruno Doucey, France) vingt-neuf textes où la question de la survie après les drames personnels et la «*guerre*» constitue le thème principal.

Dans ces écrits méditatifs, intimistes ou fulgurants, l'auteure convoque une multitude de sentiments (amour, peur, colère, solitu-

de...) et de concepts (mémoire, oubli, identité, langue) pour déve- lopper un propos où la poésie devient le «*seul langage possible*» pour conjurer les traumatismes provoqués par l'«*indicible*» violence terroriste des années 1990 en Algérie. Habiba Djahnine questionne également, dans ces textes, le rapport à l'autre et à la communauté après ces années de sang, particulièrement dans les poèmes d'amour qui inaugurent le recueil.

Intitulés «*Lointain à si proche*», «*Les amants imaginaires*» ou encore «*Alphabet du corps*», ces poèmes à la première ou la troisième personne chantent l'union des amants lors de «*nuît(s) d'amour qui chasse(ent) les démons*» et où la «*plaine oublie la*

douleur». Ils sont aussi l'occasion pour la poétesse de s'interroger avec lucidité sur la possibilité d'aimer à nouveau après n'avoir «*appris qu'à mourir*», une inquiétude sur la capacité à vivre avec l'Autre qui disparaît aussi lorsqu'elle évoque l'avenir de la communauté. «*Nous avons si bien appris le chemin des cimetières/ que plus rien ne semble interrompre la procession*», écrit-elle, amère, dans «*Le monde sous nos pieds*», un des textes les plus poignants du recueil. Ce lien avec les disparus s'avère pourtant essentiel pour Habiba Djahnine qui invoque à plusieurs reprises les «*fantômes*», sorte de «*sentinelles invisibles*» qui veillent sur les «*mémoires*» et les «*amnésies*» de ces années douloureuses. Il

s'illustre par ailleurs dans la dernière partie du livre, intitulée «*Autres conversations avec les fantômes*», comportant des poèmes au ton plus vif, écrits sous forme d'interrogations sur l'oubli, la peur ou encore la réconciliation. Construit comme une succession de moments de vie fugaces, saisis avec un style sans fioritures, fait de ressassements, de phrases simples mais profondes et rythmées, «*Fragments de la maison*» aborde une thématique rarement explorée dans le champ littéraire algérien, en roman comme en poésie. Il se veut aussi une occasion de découvrir une autre facette de Habiba Djahnine, plus sensible et intimiste que dans son travail engagé et citoyen de documenta-

riste et de formatrice. Né en 1968, Habiba Djahnine est l'auteure depuis les années 2000 de films documentaires comme «*Avant de franchir la ligne d'horizon*» (2011) consacré à l'engagement politique depuis octobre 1988, ou encore «*Lettre à ma sœur*» (2006), réalisé en hommage à sa sœur, Nabila Djahnine, une militante démocrate féministe assassinée en février 1995 en pleine tourmente terroriste. Egalement fondatrice de l'association «*Cinéma et mémoire*», Habiba Djahnine a dirigé l'atelier «*Béjaia doc*», qui a permis de former depuis 2007 plusieurs jeunes réalisateurs de films documentaires et d'organiser des rencontres dans la ville de Béjaia.

Fodhil Belloul

Batna

L'humoriste tunisien Khaled Bouzid régale ses fans

L'humoriste tunisien Khaled Bouzid, plus connu sous le sobriquet d'El Fahem, nom de son personnage dans la série algéro-tunisienne télévisée «*N'sibti Laâziza*», a animé mardi soir à Batna un show désopilant, au grand bonheur des dizaines de familles présentes au stade Drana qui a abrité le spectacle.

Accompagné de l'humoriste

Tahar Safir (Biskra) et du clown Chouchou (Batna), El Fahem a réussi, d'emblée, à entrer en communion avec le public, créant une ambiance conviviale où se sont mêlés, avec complicité, les parlers algérien et tunisien. Les tours facétieux de Chouchou le clown n'ont pas été pour déplaire aux enfants présents à ce spectacle animé en

plein air, au cœur de la capitale des Aurès. Les adultes, visiblement, se sont autant «*régalés que leurs enfants*», a-t-on observé tout au long de la soirée.

Au cours d'une rencontre initiée, avant le spectacle, par le président de l'Assemblée populaire de Batna, en présence de journalistes et de figures artistiques, l'humoriste tunisien avait

estimé que la série «*N'sibti Laâziza*» a démontré que la coopération artistique algéro-tunisienne «*pouvait donner vie à des productions à même de supplanter les séries orientales*».

Le spectacle était organisé dans le cadre des soirées «*Qaâda oua Zahoua*» organisées à Batna à l'occasion du mois de ramadhan. **Yanis F.**

Constantine 2015

Une super-fantasia en octobre

Un super-spectacle de fantasia sera organisé en octobre prochain dans la ville du Vieux rocher, dans le cadre de la manifestation «*Constantine capitale 2015 de la culture arabe*», a indiqué jeudi le wali, Hocine Ouadah.

Ce spectacle regroupera un millier de cavaliers qui viendront de plusieurs pays arabes, a précisé à l'APS le chef de l'exécutif local, affirmant qu'il s'agira d'une «*première*» à l'échelle du pays.

S'agissant de l'endroit qui devra abriter

cette grande manifestation, M. Ouadah a indiqué que le président de la Fédération équestre algérienne (FEA) sera à Constantine après la fête de l'Aïd El Fitr pour décider, de concert avec les autorités locales, du site. **R. C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger
Jusqu'au 4 juillet :
Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 15 juillet :
Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

4 juillet à 22h30 :
Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.

10 juillet :
Spectacle «Algérie, ma liberté» du Ballet national.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi
5 juillet :
Spectacle «Algérie, ma liberté» du Ballet national.

Coup-franc direct



Les clubs maintiennent le cap

Par Mahfoud M.

Encore une fois les clubs de la Ligue 1 préfèrent se préparer à l'étranger, que ce soit en Tunisie, au Maroc ou dans certains pays européens. Des centaines de milliers d'euros partent enrichir ces pays alors qu'il était plus judicieux de faire l'économie de ces devises en se préparant ici en Algérie. Toutefois, notre pays dispose-t-il des infrastructures qu'il faut pour permettre aux clubs de travailler dans les meilleures conditions possibles ? Malheureusement non. Nos infrastructures désuètes ne donnent aucune possibilité à ces clubs de travailler comme il se doit pour être prêts pour la saison prochaine. Ni terrains gazonnés, ni salles de musculation, ni bassin de récupération, ni même structures d'accueil. Il faudrait donc que les autorités s'y mettent pour créer des centres de préparation pour éviter que nos clubs émigrent à chaque fois à l'étranger. Les clubs algériens n'ont pas vraiment le choix et sont dans l'obligation de se rendre chez les pays voisins où les moyens sont plus importants et permettent de se concentrer uniquement sur la préparation qui se fait dans les meilleures conditions. Des sites comme Seraïdi, Tikdja, voir les Babors dans les Hauts-Plateaux et certaines autres régions de l'Ouest devraient être bien exploités pour être mis à la disposition des sportifs. **M. M.**

Arabie saoudite

Amrani se fait assister par des Algériens à Al-Raed

Lentraîneur Abdelkader Amrani, qui vient de s'engager avec Al-Raed pensionnaire de la 1^{re} division de football en Arabie saoudite, travaillera avec un staff technique 100% algérien, a-t-on appris jeudi auprès de l'intéressé. «Il y aura avec moi l'entraîneur adjoint Arab, l'entraîneur des gardiens de but, Cheriet et le préparateur physique Adda», a indiqué Amrani.

«Les deux premiers nommés ont déjà travaillé à mes côtés respectivement au MO Béjaïa et à l'USM Annaba, alors que le troisième est un technicien algérien né en France que la direction de mon nouveau club m'a proposé et que j'ai accepté», a-t-il précisé. Après une saison réussie avec le MOB en lui

offrant un trophée historique en Coupe d'Algérie et une deuxième place en championnat de Ligue 1, Amrani a répondu favorablement à la proposition du club saoudien.

Outre ses compatriotes qui l'assisteront à la barre technique, Amrani pourrait retrouver un autre Algérien dans l'effectif d'Al-Raed, en l'occurrence le néo-international, Hichem Belkaroui, actuellement au Club africain de Tunis et que la direction de la formation saoudienne a proposé à son nouveau coach, selon ce dernier.

Au passage, le technicien a informé qu'il devrait se rendre ce week-end en Arabie saoudite pour débiter son travail avec sa nouvelle formation.

USM Blida

L'entraîneur Benchadli s'explique

Le nouvel entraîneur de l'USM Blida, Djamel Benchadli, a encensé les quatre joueurs qu'il a fait venir du MC Oran, promettant qu'ils seront d'un bon apport pour le promu en Ligue 1 algérienne de football, après que leur transfert eut suscité des critiques dans l'entourage de la formation de la ville des Roses. Benchadli, qui a entraîné l'ASM Oran la saison passée et le MC Oran pendant celle d'avant, a été derrière la venue de Fekih, Djaâdane, Hichem Cherif et Heriat à l'USMB. «Pour Fekih et Djaâdane, ce sont deux espoirs du football algérien, leur engagement est un bon investissement pour le club. Je les connais assez bien pour les avoir eus sous ma coupe durant l'avant-dernière saison. Certes, ils n'ont pas beaucoup joué au cours de l'exercice passé, mais c'était un choix de l'entraîneur qui n'obéissait pas à des considérations techniques», a déclaré Benchadli en conférence de presse. «Fekih est un buteur qui a de l'avenir, alors que Djaâdane excelle par sa polyvalence. Il peut évoluer en tant qu'arrière droit, arrière central et milieu récupérateur», a-t-il ajouté. S'agissant de Hichem Cherif et Heriat, le technicien oranais a rappelé qu'il s'agit de deux cadres du MCO, rassurant sur le plus «qu'ils devraient apporter aux Vert et Blanc». Evoquant les deux autres recrues des Blidéens au cours de l'actuel mercato, à savoir Laïfaoui (ex-USM Alger) et Mesfar (ex-CAB.B. Arréridj), l'entraîneur n'a pas tari d'éloges sur les deux joueurs aussi. «Laïfaoui n'est pas à présenter, c'est un ex-international dont l'expérience nous sera certainement très utile, quant à Mesfar, qui a évolué en sélection olympique, on ne m'a dit que du bien de lui», a précisé Benchadli. Au passage, il a informé de la très probable venue dans les prochaines heures du milieu de terrain du CR Belouizdad, Amiri, qu'il a également longuement vanté. Le successeur de Kamel Moussa s'est dit en outre «peu emballé» par l'idée d'effectuer le stage d'intersaison en Tunisie, comme envisagé par la direction du club, préférant la ville d'Aïn Témouchent (ouest d'Algérie).



Athlétisme 5^e performance mondiale de tous les temps pour Makhloufi

LAlgérien Taoufik Makhloufi, champion olympique du 1500 m à Londres, a réalisé mercredi soir la 5^e meilleure performance mondiale de tous les temps sur 1000 m en 2 min 13 sec 08/100^e lors de la réunion d'athlétisme de Nancy. Pour son premier 1000 m en compétition, Makhloufi se situe à un peu plus d'une seconde du record du monde du Kényan Noah Ngeny (2:11.96) réalisé en 1999 à Rieti (Italie), sur cette distance non olympique. Il s'empare au passage du record national, jusque-là propriété de Nouredine Morceli (2:13.73).

ES Sétif Benlamri, l'affaire du mercato

La formation de l'Entente de Sétif a réussi l'affaire du mercato estival en engageant l'ex-international et défenseur de la JS Kabylie, Djamel Benlamri, libéré par le président, Mohand Chérif Hannachi après les problèmes qu'il a vécus avec les fans la saison passée.

Par Mahfoud M.

Les dirigeants de l'Entente qui étaient en concurrence avec son ancien club, le NAHD qui souhaitait le récupérer, ont réussi donc à faire signer celui qui aurait pu être l'attraction du marché des transferts de cet été.

En fait, les responsables de la formation des Hauts-Plateaux ont su s'y prendre et ont laissé le joueur se charger lui-même de ramener la lettre de libération, sachant que le président Hannachi avait été clair sur ce point avec Benlamri en lui confiant qu'il accordera le document avec un prix raisonnable s'il retourne au NAHD, tandis que s'il se rendait vers un autre club, il devra ramener ce club pour négocier sa lettre de libération.

Quoi qu'il en soit, Benlamri sera un renfort de choix pour la formation sétifienne qui jouera sur tous les fronts cette saison et qui souhaite aller le plus loin possible en Ligue des champions d'Afrique, même s'il



Le joueur de la JSK en renfort

a débuté difficilement avec un défaite lors du premier match face à l'USM Alger. Le joueur devrait remplacer le départ du capitaine Mellouli qui s'est rendu en Arabie saoudite où il a signé un contrat juteux. Par ailleurs, la direction est aussi en contacts avancés avec le défenseur du Club africain, Belkaraoui, avec lequel ils se sont entendus sur tout, et il devrait rejoindre l'ESS à titre de

prêt. Le président Hammar a donc mis le paquet pour renforcer l'effectif et jouer les premiers rôles en championnat et en compétition africaine la saison prochaine. Le coach, Kheireddine Madoui, devrait, d'ailleurs, s'en réjouir lui qui s'est plaint du manque dans certains compartiments, d'où la défaite face à l'USMA qui a surpris plus d'un.

M. M.

MC Alger

Raïssi ne perd pas espoir pour Derrardja

Le président du MC Alger, Abdelkrim Raïssi, a indiqué jeudi qu'il ne désespérait pas d'engager l'attaquant du MC El Eulma, Walid Derrardja, meilleur buteur de la Ligue 1 algérienne de football la saison passée. «Je n'ai toujours pas écarté la piste de Derrardja, malgré le refus de son club de nous le céder. J'attends l'évolution du parcours du MCEE en Ligue des champions d'Afrique pour éventuellement relancer les discussions avec les responsables de ce club», a déclaré Raïssi. Contrairement au MCA qui a réussi à se maintenir parmi l'élite, le MCEE, pourtant meilleure attaque du championnat, a été relégué en L2, ce qui a motivé plusieurs clubs, dont celui de la capitale, à convoiter le goleador de la saison 2014-2015 avec 17 buts. Mais malgré le désir du joueur de changer d'air, il a buté sur le refus de ses dirigeants qui misent énormément



sur lui dans la phase de poules de la Ligue des champions pour laquelle le club des Hauts-Plateaux s'est qualifié pour la première fois de son histoire. «Nous suivons avec intérêt le parcours du MCEE en Ligue des champions, car si l'équipe venait à compromettre ses chances, ce que nous ne lui souhaitons pas au passage, dans la course à la qualification au dernier carré, ses responsables pourraient changer d'avis à propos

de Derrardja», a encore dit le patron mouloudéen. Les Vert et Rouge d'El Eulma ont raté leur entrée en phase de poules en s'inclinant sur le terrain d'El-Merreikh du Soudan (2-0) vendredi passé. Ils accueilleront les voisins de l'ES Sétif le 11 juillet pour le compte de la 2^e journée. Outre Derrardja, le «Doyen» souhaite également renforcer sa ligne offensive par l'engagement de l'international éthiopien, Salaheddine Saïd, a réitéré Raïssi. Mais pour ce joueur aussi, il devra avoir le bon de sortie de son équipe égyptienne Al-Ahly du Caire avec lequel il est sous contrat. Le club algérois a assuré jusque-là les services de cinq éléments: le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbès), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane) et Rachid Bouhenna (ex-Constantine).

Championnat du Soudan

Al Merreikh solidement en tête

L'équipe d'Al Merreikh, prochain adversaire de l'USM Alger en Ligue des champions d'Afrique, a consolidé sa place de leader du championnat du Soudan de première division de football grâce à sa victoire contre Al Merreikh Cousti (2-0) mercredi soir en match comptant pour la 17^e journée. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par le joueur ghanéen Oukrah (15 et 43) pour Al Merreikh. A la faveur de cette victoire, Al Merreikh compte 36 points, soit cinq points d'avance sur son rival de toujours Al Hilal qui compte un match en moins.

D'autre part, la direction d'Al Merreikh a entamé les préparatifs pour le déplacement de l'équipe en Algérie pour affronter l'USM Alger. Ainsi, le vice-président du club Abdessamed Mohamed Othman, qui a été désigné pour conduire la délé-



gation soudanaise à Alger, a tenu une réunion de travail avec l'ambassadeur d'Algérie à Khartoum pour préparer le séjour de l'équipe, selon le site du club. La formation soudanaise devrait organiser un stage de deux semaines à Constantine en prévision des rencontres contre respectivement l'USM Alger et l'ES Sétif. L'USM Alger

accueillera Al Merreikh le vendredi 10 juillet à 22h30 au stade Omar Hamadi (Bologhine) pour le compte de la seconde journée de la Ligue des champions d'Afrique, groupe B. A l'issue de la première journée, l'USM Alger et Al Merreikh partagent la tête du groupe avec 3 points devant l'ES Sétif et le MC El Eulma (0 pt).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre CPI, Palestine et Etats-Unis

Par Nazim Rochd

La presse mondiale en fait un sujet de premier plan. L'information serait de taille : l'Autorité palestinienne (AP) a fini par franchir le pas et déposer une plainte contre l'entité sioniste, auprès de ladite Cour pénale internationale (CPI). Etant donné que toute idée de résistance a été évacuée, c'est le pire qu'elle pouvait faire, si l'on considère sa posture de respect religieux des préceptes étatsuniens en matière de « processus de paix ». Seulement, les Nations unies viennent de donner le ton, en accusant et les Palestiniens et les sionistes de crimes de guerre. Ainsi, pour autant que la plainte à la CPI puisse aboutir, les prévisions des dirigeants sionistes que la démarche de l'AP sera à « double tranchant », connaissent une première confirmation. C'est-à-dire que l'AP sera aussi impliquée en retour et que, dans la foulée de l'ONU, la CPI aboutira aux mêmes conclusions. Des conclusions dont il faudra attendre la production dans quelques bonnes et longues années, puisqu'il s'agit d'abord de vérifier que les éléments du dossier déposé sont suffisants pour l'ouverture d'une enquête, sur les crimes contre les Ghazaouis. Car comme la partie visée n'est pas soudanaise, ivoirienne ou kenyanne ou ce qui peut être apparentée, les crimes concernés restent toujours « présumés » et il faut en apporter les preuves. Il sera question, précisons-le, d'examiner les agissements des deux parties et invoquer le spectacle macabre vu et su de centaines de millions de personnes ne suffit pas.

L'enquête, quant à elle, connaîtra à ne point en douter les mêmes difficultés que celles qu'a connues la mission onusienne, qui a dû se contenter de recueillir ses données par correspondance, sans pouvoir même se rendre sur les lieux du carnage, empêchée qu'elle a été y compris par le régime égyptien de passer par la porte de Rafah. Et ce n'est pas être au bout de ses peines. Il a fallu que les Etats-Unis s'invitent dans l'affaire, même s'ils ne sont pas membres de la CPI, pour ne pas même tolérer l'idée que les sionistes soient cités en justice. Ils ont « clairement indiqué être opposés à des actions contre Israël devant la CPI », par la bouche de leur porte-parole du Conseil de sécurité nationale Alistair Baskey, qui a précisé que son pays ne laissera pas faire. Tout est dit, même si on ne sait pas comment. La plainte palestinienne ne connaîtra donc pas de suite, sauf à alimenter le ressentiment contre le déni permanent exercé par Washington, quand il ne s'agit pas des « droits de l'homme » portés par ses propres ONG et activistes déployés de par le monde, sauf en Palestine occupée où il n'y a rien à voir et où le droit, dans son acception ordinaire, n'a pas droit de cité. Peu importe de savoir quelles prérogatives aurait le gouvernement étatsunien pour se mêler d'une procédure qui ne le regarde pas. L'interrogation, en elle-même, peut être inconvenante. Elle ne peut venir que de la naïveté qui ne voit pas l'hybris s'exercer dans toute son expression, qui laisse croire que les Etats-Unis sont l'exemple suprême où règnent les libertés et la démocratie.

N. R.

Football/Transfert

Djahnit percevra 1 million de dollars en deux ans à Al-Arabi

LE MILIEU algérien Akram Djahnit empochera la somme de 500 000 dollars annuellement pendant la durée de son contrat de deux ans qu'il a paraphé mercredi avec le club Al-Arabi, troisième du championnat du Koweït de football lors de l'exercice écoulé, a rapporté hier la presse locale. Selon le journal « Al Jarida », cette transaction a été prise en charge par l'homme d'affaires, Djaber El Atouane, membre du conseil d'administration du club koweïtien. Al-Arabi a été également contraint de verser une somme d'argent à l'ESS vu que le joueur était sous

contrat pour une autre année avec le club champion d'Algérie en titre. Djahnit (24 ans) rejoint à Al-Arabi son compatriote Karim Matmour, l'ex-international algérien qui s'est engagé il y a quelques semaines avec ce club en provenance de Kaiserlautern, pensionnaire de la Bundesliga deux allemande. Djahnit a disputé son dernier match avec l'ESS samedi passé lorsque le champion d'Afrique sortant s'est incliné à domicile face à l'USM Alger (2-1), dans le cadre de la première journée de la phase des poules de la Ligue des champions africaine.

R. S.

La Grèce veut quitter la zone euro



Loumis

Djalou@hotmail.com

Jardins, rues et places publiques vides durant la journée

Aujourd'hui prend fin le calvaire de la canicule

Les Algériens, à l'instar des autres habitants des pays de la Méditerranée, font face depuis une semaine à une vague de chaleur caniculaire qui, selon les prévisions météorologiques, prendra fin aujourd'hui.

Par Thinhinene Khouchi

Cette hausse du mercure qui avait débuté le 27 juin sur toutes les régions du nord et de l'intérieur du pays avec des températures qui ont dépassé les 40°, prendra fin aujourd'hui, selon les prévisions météorologiques. En effet, les rues se sont vidées des jeûneurs fuyant depuis une semaine le soleil. Les climatiseurs sont allumés au maximum, les portes restent fermées ainsi que les fenêtres. Les vendeurs n'ouvrent pas leurs magasins pendant la journée. Les jardins sont inoccupés, les jeunes « hittistes » se font rares dans les rues. En ce qui concerne les hôpitaux, malheureusement, les malades sont de plus en plus nombreux. En effet, les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques, ont été les plus touchés par cette vague de chaleur qui a atteint des pics de 40 degrés à l'ombre. D'ailleurs, le pic de cette vague de chaleur est semblable à celui de 2012, où la température s'est considérablement élevée. Les températures maximales de cette année, enregistrées entre 37° et 46°, ont affectés tout le long de cette semaine les régions de l'ouest, de l'est et du centre du pays. La Protection civile recommande à ce sujet d'éviter le déplacement pendant la canicule, sauf en cas de nécessité, en particulier dans

les wilayas intérieures du pays où les températures ont atteint les 50°. Pour se protéger de la chaleur, le citoyen est aussi prié de ne pas s'exposer au soleil inutilement ou de se couvrir la tête pour ne pas souffrir de malaises crâniens. Fermer les volets, les rideaux et les fenêtres des façades des habitations exposées au soleil, est l'une des

recommandations essentielles. Provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure ; se laver ou se doucher régulièrement et enfin, évitez les efforts physiques, telle sont les différentes recommandations de la Protection civile.

T. K.

Fondateur de Wikileaks

La France rejette une demande d'asile de Julian Assange

LA FRANCE a rejeté hier une demande d'asile déposée la veille par le fondateur de Wikileaks, l'Australien Julian Assange, reclus depuis trois ans à l'ambassade d'Equateur à Londres, a annoncé la présidence française.

«Compte tenu des éléments juridiques et de la situation matérielle de M. Assange, la France ne peut pas donner suite à sa demande», a indiqué l'Elysée dans un communiqué.

«La situation de M. Assange ne présente pas de danger immédiat», a aussi fait valoir la présidence, soulignant que le fondateur de Wikileaks «fait en outre l'objet d'un mandat d'arrêt européen».

Julian Assange a exprimé le souhait d'obtenir l'asile en France dans une lettre adressée jeudi au président François Hollande et publiée hier dans le quotidien français *Le Monde*.

Il se décrit dans cette missive comme «un journaliste poursuivi et menacé de mort par les autorités» américaines «du fait de (ses) activités professionnelles». «Je n'ai jamais été formellement accusé d'un délit ou d'un crime de droit commun, nulle part dans le monde, y compris en Suède et au Royaume-Uni», affirme-t-il.

Le fondateur de Wikileaks, qui fête son 44^e anniversaire ce vendredi, vit reclus depuis trois ans dans l'ambassade d'Equateur en Grande-Bretagne pour échapper à une demande d'extradition vers la Suède, où deux femmes l'accusent d'agression sexuelle et de viol, ce qu'il a toujours démenti.

Sa demande d'asile en France intervient peu après de nouvelles révélations par Wikileaks de la mise sur écoute pendant plusieurs années de plusieurs présidents français, dont François Hollande, par l'agence de renseignement américain NSA.

Ghani Y.